



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°05 du 24 avril 2025

Cette semaine se termine entre temps couvert, averses et éclaircies. Pour le début de semaine prochaine, un retour du beau temps avec des températures en hausse est annoncé.

L'essentiel de la semaine

Tous les Alliums : vol toujours en cours en vallée de Seine.

Les observations ainsi que les piégeages vont se mettre en place petit à petit en fonction des levées et des mises en place des cultures.

Prochain bulletin semaine 19



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

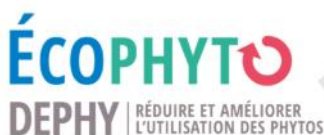
Sommaire :

CELERI : 2
CHOU : 2
Tous les Alliums : 3
OIGNON : 3
POIREAU : 4
SALADE : 5

.....**La Lettre@PIC**.....

La newsletter de la protection intégrée des cultures

Spéciale DEPHY - Avril 2025



Qu'est-ce que c'est, le réseau DEPHY ?

C'est une action majeure du plan ECOPHYTO qui réunit les acteurs agricoles pour accompagner vers une agriculture moins dépendante des produits phytosanitaires, tout en préservant la rentabilité économique et l'environnement.

Pour en savoir plus : <https://40kxx.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/7nVTPdZCTJDXOd5juYvaS96Y2FcbFH0/hwzmRteZ951f>



Avec le soutien financier de



CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Plaine de Caen	2 parcelles de céleri rave	
50	Val de Saire	1 parcelle de céleri branche	Jeunes plants
50	Surtainville	1 parcelle de céleri branche	

Bon état sanitaire.

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	3 parcelles	Jeunes plants

Bon état sanitaire.

Altise :

De toutes premières altises ont été observées dans une parcelle du val de Saire.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les averses annoncées pour cette fin de semaine ne sont pas favorables. En revanche, le temps ensoleillé annoncé pour la semaine prochaine sera favorable à son activité.

Mouche du chou :

Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles de chou équipées de pièges dans le Val de Saire.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

A ce jour pas de capture, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Tous les *Alliums* :**Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :****Observation :**

Des piqûres de nutrition sur ciboulette sont toujours observées en vallée de Seine.

Evolution du risque : le vol est en cours et les conditions climatiques sont favorables à son vol.

A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.



Piqûres sur feuille

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles de semis 2 parcelles de bulbilles dont 1 plantée en automne	De crochet à 1 feuille jusqu' à 6 feuilles pour les bulbilles
50	Mont St Michel	1 parcelle mottes 2 parcelles semées	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mildiou :**Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent cette fin de semaine dans les parcelles d'oignons de bulbilles et d'oignons bottes.

Ravageur souterrain :**Observations :**

Dans le Calvados, des dégâts de taupins sont constatés dans une parcelle sur 1% des plants.

Evolution du risque :

Le risque est inféodé à la parcelle et à son historique.

Larve de taupin dans plantule d'oignon (CA 14)

**POIREAU :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	1 pépinière	1 à 3 feuilles
	Val de Saire	3 parcelles plantées	
	Mont Saint Michel	1 parcelle plantée	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :**Observations :**

Quel que soit le secteur, aucun thrips n'a été observé ni sur les plants ni sur les plantules de poireaux.

Relevé des pièges :

Les premiers pièges chromatiques bleus sont installés sur les zones du nord Cotentin. Quelques premières captures ont été enregistrées sur le secteur du val de Saire, elles sont très faibles.

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 17
Surtainville	0
Val de Saire	0,49

Evolution du risque :

Le retour des conditions ensoleillées et l'augmentation des températures en début de semaine seront de nouveau favorables au développement de ce ravageur. Pas de risque pour le moment. Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Relevé des pièges :

Les premiers pièges sont installés sur les zones du nord Cotentin. Aucune capture n'a été enregistrée.

Nuisibilité :

Cf dans le paragraphe oignon ci-dessus.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec le retour des conditions favorables la semaine prochaine.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles	De jeunes plants dans le
50	Surtainville	1 parcelle	Calvados à début pomaison
	Val de Saïre	1 parcelle	dans le nord Cotentin

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Limace :**Observations :**

Des traces de morsures de limaces sur les jeunes feuilles sont observées dans trois parcelles.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.

- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.
Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux limaces que ce soit en plein champ ou sous les bâches. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !



La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytomaxicides.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs